



Communiqué de presse

Le 3 mars 2016

Remise du rapport ATHENA concernant la recherche sur la radicalisation : Najat VALLAUD-BELKACEM et Thierry MANDON vont renforcer le transfert des résultats de la recherche pour éclairer l'action publique

Alain FUCHS, président de l'alliance ATHENA et président du CNRS, remet ce jour à Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le rapport de l'alliance ATHENA concernant la recherche sur la radicalisation : "Recherches sur les radicalisations, les formes de violence qui en résultent et la manière dont les sociétés les préviennent et s'en protègent".

Ce rapport fait suite à la lettre de mission envoyée à Alain Fuchs le 25 novembre 2015. Il confirme la grande richesse de la recherche française concernant la radicalisation, la diversité des approches en sciences humaines et sociales et la complémentarité avec les sciences cognitives. Le rapport souligne également la nécessité d'un bon transfert des résultats de cette recherche pour alimenter le débat public.

Najat VALLAUD-BELKACEM et Thierry MANDON saluent la qualité de ce rapport qui complète les réflexions engagées dans le cadre de la Grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République. Il va permettre de prolonger l'action ministérielle à la fois sur l'animation de la recherche avec des appels à projets (CNRS, ANR), sur sa structuration grâce à une cartographie précise des équipes de recherche qui enrichit la démarche initiée sur les disciplines rares et avec la poursuite de la création de 10 emplois sur les formations en islamologie et la thématique de la radicalisation.

Le rapport présente également des propositions audacieuses afin de favoriser le transfert des travaux de recherche vers les décideurs publics et de construire ces espaces de convergence qui mettent les sciences humaines et sociales au service des défis de la société, en premier lieu la radicalisation.

Désormais, les ministres s'engagent dans la mise en œuvre concrète des propositions du rapport, notamment concernant le transfert des résultats de la recherche afin de mieux les utiliser et d'éclairer les débats et l'action publics.

Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
01 55 55 30 10 - spresse@education.gouv.fr

Secrétaire d'Etat en charge de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
01.55.55.84.24 – secretariat.presse@recherche.gouv.fr